

Conseiller spécial pour le partage des connaissances

Biographie succincte | M. Morten Bergsmo



M. Morten Bergsmo est le directeur du Centre for International Law Research and Policy (CILRAP). En 1993 et 1994, il a été conseiller juridique auprès de la Commission d'experts pour l'ex-Yougoslavie créée en application de la résolution 780 (1992) du Conseil de sécurité de l'ONU. De 1994 à 2002, il a également été conseiller juridique au Bureau du Procureur du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie créé par l'ONU et l'a représenté de 1996 à

2001 lors des négociations menées en amont de la création de la Cour pénale internationale (CPI). Il a en outre travaillé en tant que chef de la Section des avis juridiques du Bureau de la Procureur de la CPI entre 2002 et 2005. Par la suite, entre 2006 et 2018, il a enseigné dans plusieurs établissements universitaires de premier plan en Chine, en Europe et en Amérique du Nord. M. Bergsmo a dirigé d'importants projets de recherche portant sur l'intégrité dans le cadre de la justice internationale, du contrôle de la qualité de la documentation, des examens préliminaires et des enquêtes, ainsi que des origines historiques du droit pénal international. La conceptualisation de ces projets, parmi tant d'autres, a mobilisé des centaines d'experts du monde entier qui ont mis en commun leurs connaissances et ont échangé leurs idées afin de parvenir à la publication de plus d'une trentaine d'ouvrages.

Depuis 2005, M. Bergsmo défend l'idée selon laquelle l'accès aux sources du droit international et aux connaissances en la matière doit être aussi libre que possible afin de renforcer les

capacités à l'échelon national et de permettre à un plus grand nombre d'acteurs d'assumer leurs responsabilités dans l'ordre juridique international, reconnaissant que c'est de cette manière que l'on pourra réduire le fossé intrinsèque entre riches et pauvres, entre les pays développés et ceux en voie de développement. Dans cette optique, il a piloté le développement de plusieurs biens publics numériques (notamment la base de données juridiques de la CPI [ICC Legal Tools Database], la matrice des affaires de la CPI [ICC Case Matrix] et Lexsitus) et a été l'instigateur du premier éditeur en libre accès de droit international (Torkel Opsahl Academic EPublisher). Dans son plan d'action de coopération numérique présenté en juin 2020, le Secrétaire général de l'ONU appelait à « une action mondiale concertée en vue de la création » de tels biens publics numériques.

